



ZONZA
SANTA
LUCIA

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES

R!SQUES MAJEURS

Edition 2024



Le mot du maire

Pour l'équipe municipale, la sécurité de chacun est une priorité qui repose sur une gestion rigoureuse et anticipée des risques auxquels nous sommes tous exposés.

Le rôle du maire est d'élaborer, à partir des informations transmises par le préfet, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui a pour but d'informer la population sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde relatives aux risques présents sur la commune. Le citoyen a aussi un rôle actif dans la prévention des risques : il doit se tenir informé des risques afin de limiter la vulnérabilité de ses proches et de ses biens. Il procède, notamment en fonction de la réglementation s'appliquant à certaines zones, à l'Information des Acquéreurs et Locataires (IAL) ainsi qu'à l'affichage des risques connus.

Aujourd'hui, nous avons mis à jour notre Plan Communal de Sauvegarde, identifié, encadré et renforcé la sécurité de nos infrastructures et voies de communication. C'est en tenant compte de la réalité de notre territoire et de ses enjeux que nous continuons d'œuvrer, en collaboration avec les services de l'État et les acteurs locaux, pour la sécurité de tous.

Nous vous encourageons à rester informés et à adopter les bons réflexes face aux risques majeurs, qu'ils soient naturels ou liés à l'activité humaine.

Nicolas Cucchi
Maire de Zonza Santa Lucia

SOMMAIRE

03 Risques majeurs : s'informer pour mieux réagir

04 Quels sont les risques majeurs à Zonza Santa Lucia ?

05 Télé-alerte nationale et de proximité

07 LES RISQUES NATURELS

Incendie, feu de forêt

Canicule

Inondation

Tempête, orage

Neige, verglas et grand froid

Mouvement de terrain

Risque sismique

Risque radon

15 LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Rupture de barrage

Transport de matière dangereuse

Risque industriel & nucléaire

17 LES RISQUES SANITAIRES

Pollution atmosphérique

Pollution marine

Risque d'épidémie et de pandémie

18 LES RISQUES SOCIÉTAUX

Menace terroriste

Cyber attaque

19 Pour en savoir +
Informations utiles, numéros d'urgence & consignes de sécurité à découper et conserver

Risques majeurs : s'informer pour mieux réagir

Tous les habitants de Zonza Santa Lucia doivent être informés des risques majeurs existants sur le territoire et des mesures de protection que peuvent prendre les différents acteurs du territoire ainsi que les citoyens eux-mêmes.

Ce document permet à chacun de connaître les types de risques auxquels tout le territoire communal est exposé et quels sont les bons réflexes à adopter pour se protéger en cas de risque majeur.

Nous vous invitons à lire attentivement ce document, à en discuter en famille et à le conserver précieusement.

Qu'est ce qu'un risque ?

Un risque se définit par la possibilité qu'un **aléa**, non maîtrisé ou non maîtrisable, puisse porter atteinte aux différents **enjeux** d'un territoire. Les aléas naturels correspondent aux phénomènes climatiques, atmosphériques, géologiques ou morphologiques, les aléas anthropiques (liés à l'activité humaine) regroupent des accidents industriels ou nucléaires et les enjeux correspondent aux éléments exposés à un aléa.



La gestion des risques répond à une double logique :

- une logique de prévention pour empêcher l'aléa ou réduire les effets d'un possible événement sur les personnes et les biens ;
- une logique d'intervention au moment où survient l'événement dommageable.

De quels risques parlons nous à Zonza Santa Lucia ?

⇒ LES RISQUES NATURELS

⇒ LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

⇒ LES RISQUES SANITAIRES

⇒ LES RISQUES SOCIÉTAUX

Certains risques sont plus spécifiques au territoire communal de Zonza Santa Lucia. En outre, tous les risques doivent être pris en compte.

LES R!SQUES MAJEURS de ZONZA SANTA LUCIA

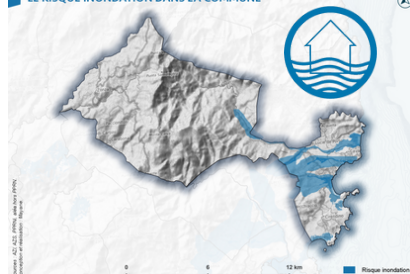
LE RISQUE FEU DE FORÊT

LE RISQUE FEU DE FORÊT DANS LA COMMUNE



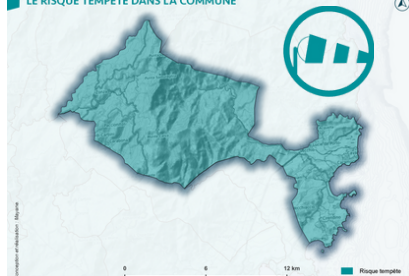
LE RISQUE INONDATION

LE RISQUE INONDATION DANS LA COMMUNE



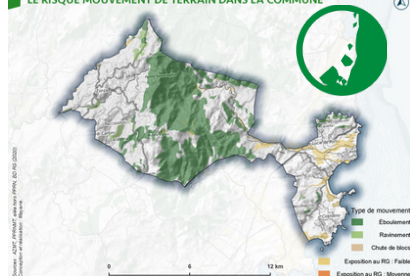
LE RISQUE TEMPÊTE

LE RISQUE TEMPÊTE DANS LA COMMUNE



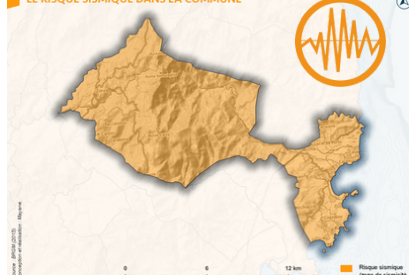
LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN DANS LA COMMUNE



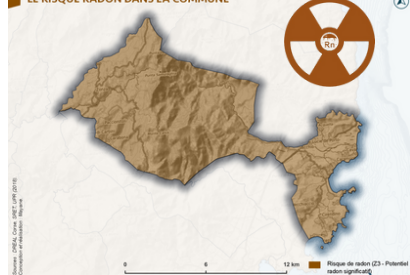
LE RISQUE SISMIQUE

LE RISQUE SISMIQUE DANS LA COMMUNE



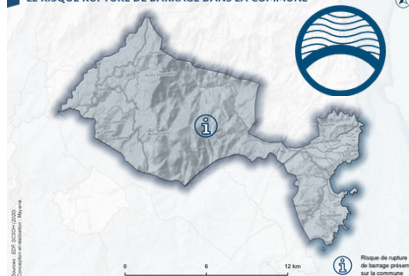
LE RISQUE RADON

LE RISQUE RADON DANS LA COMMUNE



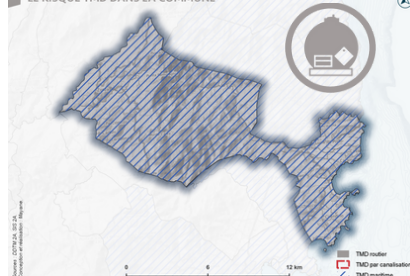
LE RISQUE DE RUPTURE DE BARRAGE

LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE DANS LA COMMUNE



LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

LE RISQUE TMD DANS LA COMMUNE



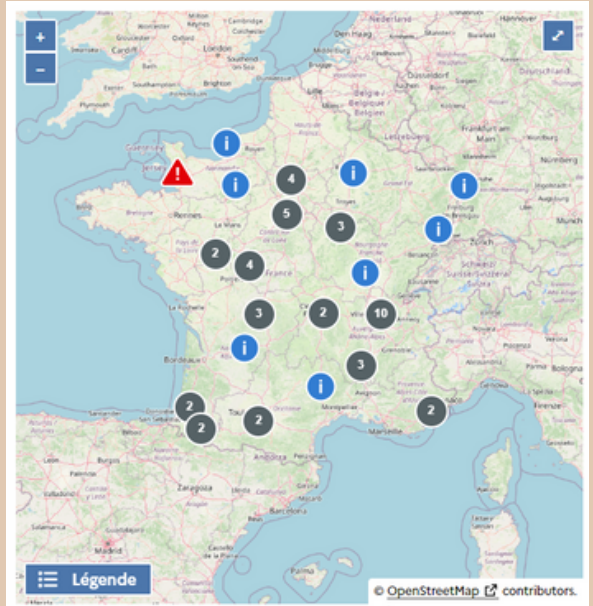
TÉLÉ-ALERTE

NATIONALE et de PROXIMITÉ



Le site FR-Alert.gouv.fr est une plateforme officielle du gouvernement français dédiée au système d'alerte et d'information des populations. Il permet de diffuser des notifications sur les téléphones mobiles en cas de situations d'urgence, telles que des catastrophes naturelles, des incidents industriels ou des attentats. Ce dispositif vise à informer rapidement les citoyens et à leur fournir des consignes de sécurité adaptées à la situation, afin de réduire les risques et d'assurer leur protection.

www.fr-alert.gouv.fr



www.info-flash.com



L'application Info Flash mise en place en 2022 par la municipalité de Zonza Santa Lucia est un outil de communication d'urgence permettant aux citoyens de recevoir des alertes et informations en temps réel sur des incidents ou événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents industriels, etc.). Développée pour assurer une réactivité maximale, elle permet aux utilisateurs de rester informés des consignes de sécurité émises par les autorités locales ou nationales. Cette application est particulièrement utile pour anticiper les risques et prendre les mesures nécessaires pour se protéger en cas de crise.

Application téléchargeable sur **iphone** ou **android**



SE PRÉPARER LE RÔLE DE CHACUN

EN CAS DE RISQUE MAJEUR, QUI FAIT QUOI ?

La définition des rôles lors d'une crise est primordiale, elle permet à chacun de savoir ce qu'il a à faire et à la collectivité de gérer la crise au mieux.



Le **Maire** alerte la population en utilisant des moyens tels que : réseaux sociaux, véhicules avec haut parleurs, porte à porte etc... Le Maire déclenche son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui détaille les mesures à prendre pour venir en aide à la population et pour gérer le retour à la normale.



Le **Préfet** informe les maires et si le sinistre est très important, il déclenche le plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile). Il peut solliciter les renforts nationaux et internationaux.



Les services de secours luttent contre le sinistre et protègent les personnes, les biens et l'environnement.



Les médias locaux (radio, télévision, plateformes web) diffusent les consignes de sécurité et informent de l'évolution de la situation en temps réel.



La **population** se met à l'abri ou est évacuée, écoute la radio, ne va surtout pas chercher ses enfants à l'école et n'encombre pas les lignes téléphoniques ni les axes routiers. Chaque famille peut élaborer son propre Plan Familial de Mise en Sureté (PFMS) : stock de sécurité, sac d'urgence, lieu de regroupement.



Les responsables d'établissements scolaires déclenchent leur Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) qui permet d'assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours.



Les établissements industriels, si besoin, déclenchent leur Plan Opération interne (POI) pour protéger leurs employés et outil de travail. Si le problème dépasse les limites de l'entreprise, le Préfet peut mettre en place le Plan Particulier d'Intervention (PPI).



Les entreprises et établissements recevant du public peuvent déclencher leur Plan d'Organisation de Mise en Sureté (POMSE) pour mettre en sécurité les usagers et salariés.



Les bailleurs ou vendeurs de logement communiquent à leurs contrats l'Information Acquéreur Locataire (IAL) qui comprend un état des risques majeurs environnants. C'est une obligation d'informer les acheteurs et locataires sur les risques auxquels leurs biens sont exposés.

ET VOUS ?

LISEZ LE PFMS ET FAITES VOTRE PACK SÉCURITÉ

Préparez votre propre Plan Familial de Mise en Sureté PFMS

Le **PFMS** est un guide qui aide les familles à constituer leur propre kit d'urgence **72h** contenant tous les documents et objets indispensables pour tenir **sans aide jusqu'à l'arrivée des secours** ou pour évacuer en urgence.



DOCUMENT À COMPLÉTER !



LES RISQUES NATURELS



INCENDIE, FEU DE FORÊT



Le feu de forêt est un sinistre qui se déclare dans une formation naturelle qui peut être de type **forestière** (forêt de feuillus, de conifères ou mixtes), **subforestière** (maquis, garrigues ou landes) ou encore de type **herbacée** (prairies, pelouses...). Le terme « feu de forêt » désigne un feu ayant menacé un **massif forestier** d'au moins un hectare d'un seul tenant et dont une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite.

Les feux se produisent préférentiellement pendant l'été mais plus d'un tiers ont lieu en dehors de cette période. La sécheresse de la végétation et de l'atmosphère accompagnée d'une faible teneur en eau des sols sont favorables aux incendies y compris l'hiver.

LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES

Le territoire de la commune est composé d'une vaste zone forestière en montagne, boisée de châtaigniers, de pins (lariciu ou maritime) et dans sa partie littorale, d'une zone de plaine couverte par une pinède, des zones sauvages de maquis, d'espaces agricoles et de secteurs plus densément urbanisés en bord de mer.

LES MESURES MISES EN OEUVRE

Tous les jours, l'intensité du risque incendie est calculé pour le lendemain par les services de la préfectures.

La carte du risque d'incendie en Corse est affichée à l'office du tourisme municipal de Zonza Santa Lucia ainsi que dans tous ses bureaux d'informations touristiques.

Pour rappel : Il est interdit d'allumer un feu et de fumer dans les forêts, landes, garrigues et massifs du 01 juillet au 30 septembre.



COMMENT RÉAGIR ?

AVANT

- Respecter les règles d'emploi du feu définies par la préfecture
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels, etc.)
- DEBROUSSAILLER RÉGULIÈREMENT**
- Ne pas stocker de matière inflammables à côté des habitations
- Ne pas fumer dans les forêts et les espaces naturels
- Nettoyer les toitures et gouttières

PENDANT

- Dans la nature, s'éloigner du feu
- S'abriter dans un bâtiment et fermer les portes et volets
- Boucher les entrées d'air
- Respirer à travers un linge humide
- Se préparer à l'évacuation :
N'ÉVACUER QUE SUR ORDRE DES AUTORITÉS

APRÈS

- Eteindre les foyers résiduels
- Prendre des nouvelles de ses voisins



EN SAVOIR +



S'ABRITER DANS UN BÂTIMENT ET FERMER LES PORTES ET VOILETS



S'INFORMER



N'ÉVACUER QUE SUR ORDRE DES AUTORITÉS



DANS LA NATURE, S'ÉLOIGNER DES FLAMMES

En bref

CANICULE



La canicule est caractérisée par ses températures **élevées de jour comme de nuit**, et par sa durée. À Zonza Santa Lucia, cela correspond à des températures qui ne descendent pas en dessous de **20°C** la nuit et qui atteignent ou dépassent **35°C** le jour.

On retiendra les épisodes de l'été 2003 où le record a été battu en Corse-du-Sud (43°C) et les derniers en date, ceux de l'été 2024 où les pics de chaleurs ont dépassé les 40°C. Le risque de canicule est suivi par Météo-France qui renseigne les précautions à prendre pour se protéger.

LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES

La zone dangereuse n'est pas délimitée pour ce risque. Il y a cependant des facteurs aggravants lors des périodes caniculaires. Dans les zones centrales, les températures peuvent augmenter encore plus significativement.

LES PERSONNES À RISQUE SONT :

- ceux dont la **perception de la soif diminue** (personnes âgées, en bas âge, vulnérables)
- les personnes à **mobilité réduite**
- les personnes **sans domicile fixe**
- les travailleurs ayant une **activité en extérieur**.

Les risques pour la santé sont : insolation, déshydratation, aggravation de maladies chroniques, et surmortalité chez les populations vulnérables.

LES MESURES MISES EN ŒUVRE

Le CCAS de Zonza Santa Lucia met en œuvre plusieurs mesures pour protéger la population lors des périodes de canicule :

- **recensement et veille sociale active** : le CCAS maintient un registre des personnes vulnérables, âgées, handicapées ou isolées afin de pouvoir les contacter régulièrement et s'assurer de leur bien-être.
- **sensibilisation et conseils** : Le CCAS diffuse des informations sur les bons gestes à adopter en cas de canicule, comme s'hydrater fréquemment, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, et garder les maisons au frais en fermant les volets pendant la journée.
- **soutien logistique** : Des visites à domicile peuvent être organisées pour les personnes les plus fragiles, avec des distributions d'eau et des conseils personnalisés. En cas de besoin, des solutions temporaires peuvent être mises en place pour aider les personnes.



Retrouvez toutes les informations sur :

[meteofrance.com](https://www.meteofrance.com)

En bref



MAINTENIR SON LOGEMENT FRAIS, FERMER LES FENÊTRES ET VOILETS



S'INFORMER



RESTER CHEZ SOI AUX HEURES LES PLUS CHAUDES (11H-21H)



PERSONNES VULNÉRABLES : DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES



SE RAFFRAÎCHIR ET S'HYDRATER



LIMITER LES EFFORTS PHYSIQUES INTENSES



INONDATION

Une inondation correspond à la submersion temporaire de zones habituellement hors d'eau.

Elle peut-être due :

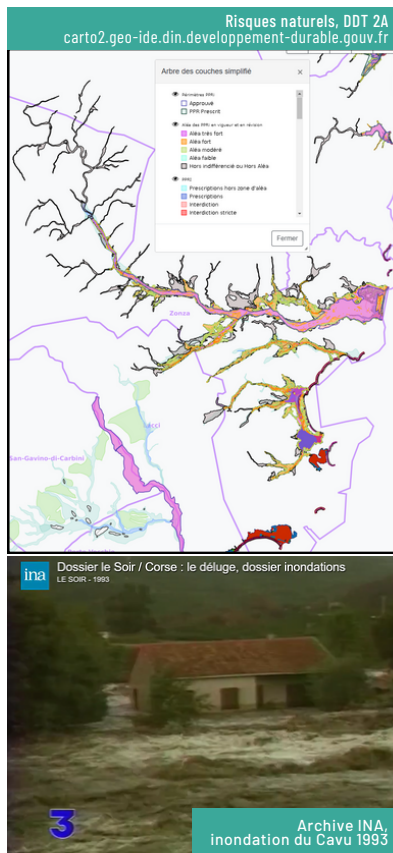
- **au débordement d'un cours d'eau** : une crue peut amener le cours d'eau à sortir de son lit et à inonder les terres alentours.
- **à du ruissellement urbain** : lors de précipitations très intenses en ville, l'eau ne s'infiltre pas dans le sol, car ceux-ci sont imperméables. Les réseaux d'évacuation d'eaux pluviales peuvent rapidement être saturés. Les eaux de pluies empruntent alors les rues.
- **à une remontée de nappe** : une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique sature le sol et remonte à la surface. Elles provoquent l'inondation des caves et endommagent le bâti via des infiltrations dans les murs.
- **à une submersion marine** : sur le littoral, des conditions météorologiques défavorables peuvent entraîner une hausse du niveau marin et inonder les zones côtières.

LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES

La population, les infrastructures et l'environnement sont les enjeux à défendre. Cependant, une inégalité d'exposition subsiste au sein de la commune. Les zones les plus exposées se situent **aux abords de la rivière du Cavu** et de ses affluents, ainsi que proche des zones humides (plan ci-joint).

LES MESURES MISES EN OEUVRE

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) pour la Corse-du-Sud a été approuvé le 15 mai 2001 et a été révisé en 2021. Il définit des zones de risque dans lesquelles l'urbanisation doit être accompagnée en instaurant des mesures réglementaires.



COMMENT RÉAGIR ?

AVANT

- Repérer une zone sécurisée au-dessus des PHEC
- Installer les mesures de protection (atardeaux, occultations, etc.)
- Mettre hors d'eau les objets sensibles
- Couper les réseaux (gaz, électricité, eau)

PENDANT

- Monter à pied dans une zone hors d'eau
- Ne pas accéder à un local ou parking souterrain pour sortir son véhicule ou des objets de valeurs
- Limiter les déplacements en véhicule
- Ne pas marcher ou s'engager en voiture dans les rues inondées

APRÈS

- Vider le surplus d'eau
- Aérer et sécher la maison
- Utiliser des gants pour nettoyer
- Remettre en route les installations de chauffage dès que possible
- Ne rétablir le courant que si l'installation est sèche



EMPÊCHER LES
ENTRÉES D'EAU



GAGNER LES
HAUTEURS



S'INFORMER



COUPER LE GAZ
ET L'ÉLECTRICITÉ



LAISSER LES
ENFANTS À L'ÉCOLE



LIMITER LES
DÉPLACEMENTS

En bref

TEMPÊTE, ORAGE

ORAGES

Un orage est un phénomène météorologique pendant lequel se produit des décharges électriques, des éclairs, entre les nuages et le sol ou à l'intérieur du nuage.

Il est souvent accompagné d'autres phénomènes comme des rafales de vent, des pluies intenses, ou encore de la grêle. Les risques sont l'électrification ou l'électrocution, les brûlures, les incendies ou la chute d'objets.

VENTS VIOLENTS & TEMPÊTES

Les vents violents sont des vents dont la vitesse atteint 80 km/h en vent moyen et 100 km/h en rafales à l'intérieur des terres.

L'épisode de rafales du **18 août 2022**, avec des points enregistrés à 180 à 200 km/h côté Santa Lucia di Portivechju, a été particulièrement violent. Ces rafales extrêmement puissantes ont surpris par leur intensité et ont largement contribué aux dégâts importants constatés dans la région (routes et électricité coupées, infrastructures, embarcations maritimes, toitures endommagées...)

LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES

Lors de tempêtes ou d'orages, l'ensemble de la commune peut être impactée, cependant les zones arborées, massifs forestiers ainsi que les manifestations sur le domaine public sont davantage concernées.

LES MESURES MISES EN OEUVRE

Au niveau national **Météo-France** a établi 4 niveaux de vigilance (vert, jaune, orange et rouge). Les niveaux orange et rouge sont les plus dangereux, ils sont explicités dans des bulletins de suivis avec des conseils de comportements à adopter et les conséquences possibles des différents dangers.

En cas d'alerte préfectorale de vent fort, les services de la commune, les professionnels dont les activités sont impactées, ainsi que les organisateurs de manifestations en extérieur sur le domaine public, sont prévenus et les activités revues.

COMMENT RÉAGIR ?

AVANT

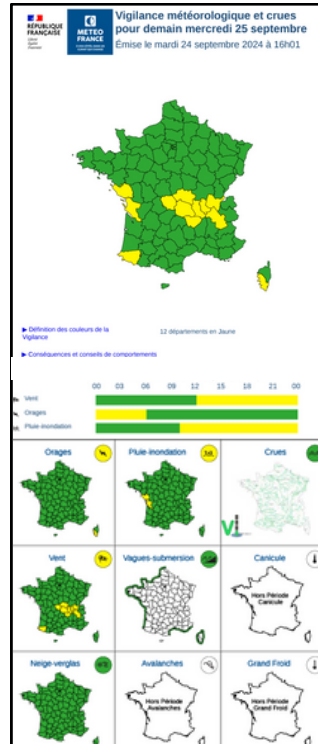
- Vérifier l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord
- Se mettre à l'abri et fermer portes et fenêtres
- Débrancher les appareils électroniques
- S'éloigner du bord de mer, des lacs et ne pas se promener en forêt
- Stopper toute activité plein air et annuler toute sortie en mer ou en rivière

PENDANT

- Limiter les déplacements et n'évacuer qu'à la demande des secours
- En extérieur, rester vigilant aux chutes possibles d'objets et végétaux divers

APRÈS

- Réparer ce qui peut l'être sommairement
- Prendre des nouvelles de ses voisins
- Couper les branches et les arbres instables
- Ne pas intervenir sur les toitures et ne toucher en aucun cas à des fils électriques tombés au sol



Retrouvez toutes les informations sur :
[meteofrance.com](https://www.meteofrance.com)



RENTREZ LES OBJETS
POUVAIENT S'ENVOLER



SE METTRE
À L'ABRIS



S'INFORMER



GAGNER LES
HAUTEURS EN CAS DE
RUISSELLEMENT



LIMITER LES
DÉPLACEMENTS



NE PAS S'APPROCHER DES
LIGNES ÉLECTRIQUES À TERRE,
DES ARBRES OU PYLONES



NEIGE, VERGLAS, GRAND FROID

NEIGE / VERGLAS

Le verglas, mince couche de glace naturelle qui se forme sur un sol en dessous de 0 °C, peut s'avérer dangereux pour les populations et notamment celles qui empruntent les axes routiers. Malgré un climat méditerranéen, les épisodes neigeux dans l'île sont nombreux, notamment dans les montagnes. En Janvier 1999 plus de 1.5m de neige est tombée sur la commune versant montagne et dans le massif de Bavedda.

VENTS VIOLENTS & TEMPÊTES

Le grand froid se définit d'abord par les températures : niveau constaté mais aussi ressenti compte tenu du vent et de la durée. Il intègre éventuellement la présence de neige (épaisseur, nombre d'épisodes, nature de la couverture neige ou glace).

Ces épisodes de grands froids sont également caractérisés par l'étendue géographique. Pour prévenir les populations vulnérables face à cet aléa, le plan de gestion « Grand Froid » peut être mis en place. Il se base sur la vigilance météorologique et sur les températures diurnes ressenties. Il comporte un niveau de veille saisonnière allant du 1er novembre au 31 mars.



La neige à Zonza | Crédit photo : Office municipal du tourisme de Zonza Santa Lucia

LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES

Sur la commune, les zones les plus touchées sont celles qui se situent à la montagne. Ces épisodes restent rares mais peuvent avoir un impact notable, notamment en termes de gel et de perturbation des transports.

LES MESURES MISES EN OEUVRE

Le plan "Grand froid" déclenché par les préfectures lors d'un épisode de froid qui dure au moins deux jours a pour but de :

- mobilisation des forces de l'ordre pour aider à repérer les personnes sans domicile fixe
- prendre en charge les personnes sans domicile fixe
- communiquer sur les risques du froid
- ouverture nocturne des accueils de jour
- mise à disposition de places d'hébergement d'urgence supplémentaires
- renforcement des effectifs du 115

Retrouvez toutes les informations sur :

meteofrance.com

CIRCULER SOUS LA NEIGE

Au début de l'hiver, surtout sur le secteur montagneux, disposez des **chaînes ou des chaussons** toujours dans votre véhicule afin d'être équipé dans toutes circonstances. Lors des épisodes neigeux, il est important d'adapter sa conduite en :

- **réduisant sa vitesse,**
- **augmentant les distances de sécurité**
- **facilitant le passage des engins de salage et déneigement.**



En bref



FERMER LES PORTES ET
FENÊTRES



S'INFORMER



LAISSER LES
ENFANTS À L'ÉCOLE



LIMITER LES
DÉPLACEMENTS



NE PAS S'APPROCHER DES LIGNES
ÉLECTRIQUES À TERRE, DES
ARBRES OU PYLONES.

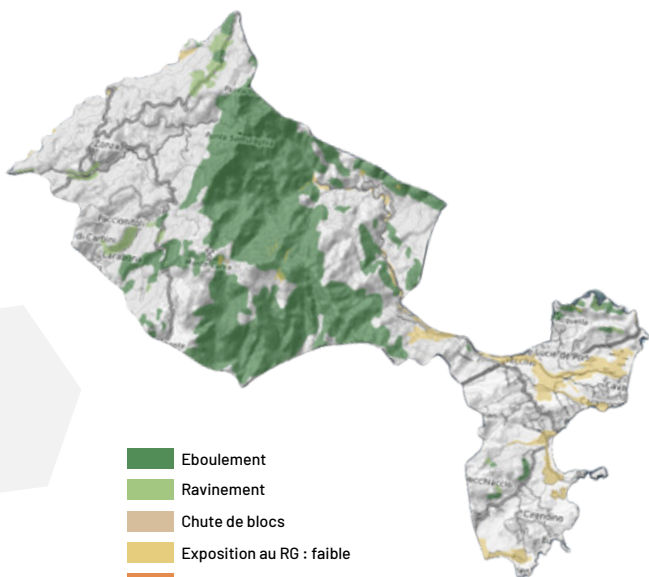
MOUVEMENT DE TERRAIN

Les mouvements de terrain sont des déplacements naturels de **sols et de sous-sols**. Leur occurrence dépend de nombreux paramètres, comme la nature du sol, la configuration des lieux, en surface et en sous-sol, ou la météo. Il existe plusieurs types de mouvement de terrain :

- Les éboulements
- Les effondrements de cavités souterraines
- Les glissements de terrain
- Les coulées de boue
- Le retrait gonflement des sols argileux.

Ces mouvements peuvent être classés en deux catégories :

- les mouvements **lents**, qui déforment progressivement le sol et finissent par endommager les constructions ;
- les mouvements **rapides**, soudains et brutaux, qui peuvent mettre en danger les personnes et occasionner des dégâts matériels importants.



	Eboulement
	Ravinement
	Chute de blocs
	Exposition au RG : faible
	Exposition au RG : moyenne

RETRAIT GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX

L'aléa retrait gonflement des argiles est présent et touche essentiellement les maisons individuelles. Les sols argileux sont constitués de feuillets minéraux et de couches d'eau. Lors de périodes de sécheresse prolongée, ces sols se rétractent et regonflent quand il pleut. Compte tenu de la lenteur et de la faible amplitude du phénomène, il n'y a pas de danger pour l'homme, mais, des dégâts peuvent être constatés sur les constructions.

LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES

Les zones les plus sensibles aux mouvements de terrain se situent aux **abords des falaises** et en région **montagneuse**. Ainsi qu'au niveau des sols argileux qui se tassent en saison sèche et gonflent en présence d'eau. Le territoire est exposé à ce risque en particulier lors de précipitations abondantes.

COMMENT RÉAGIR ?

AVANT

Signaler l'apparition de :

- fissures
- affaissements
- fontis
- blocs en surplomb d'une falaise
- blocs désolidarisés d'une paroi
- modifications des constructions (écoulement anormal de l'eau, fissures, etc.)

PENDANT

- S'éloigner au plus vite de la zone dangereuse
- Ne pas revenir sur ses pas
- Ne pas prendre l'ascenseur
- À l'extérieur, s'abriter derrière un obstacle (rocher, arbre, etc.)

APRÈS

- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- Empêcher l'accès au public



S'ÉLOIGNER DES ZONES DE DANGERS



NE PAS REVENIR SUR SES PAS



NE PAS S'APPROCHER DES LIGNES ÉLECTRIQUES À TERRE, DES ARBRES ET DES PYLONES



LAISSER LES ENFANTS À L'ÉCOLE

RISQUE SISMIQUE

Un séisme ou tremblement de terre est provoqué par une fracturation des roches en profondeur qui se traduit en surface par des vibrations du sol transmises aux bâtiments et infrastructures. Les chutes d'objet ou effondrements de structures peuvent occasionner des blessures sur les personnes.

ZONAGE SISMIQUE

Zonza Santa Lucia se trouve, comme l'ensemble de la Corse, dans la zone 1 dite de risque très faible.

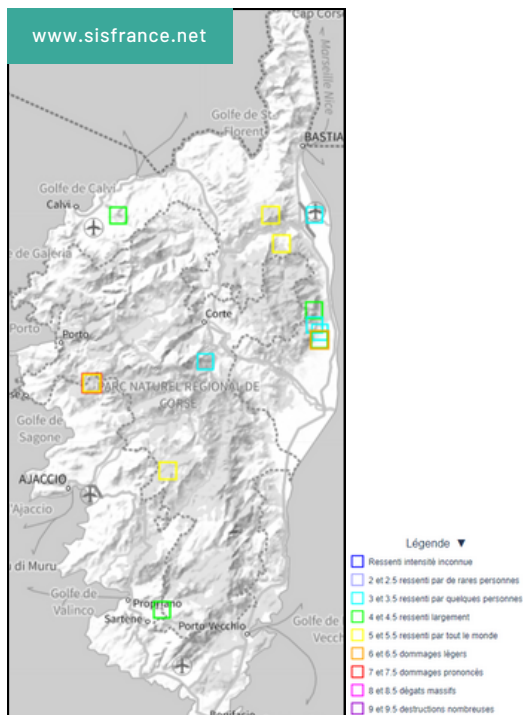
La base de donnée SisFrance (BRGM / CEA / IRSN) recense 19 événements sismiques ressentis sur toute l'île depuis 1775.

LES MESURES MISES EN OEUVRE

Si la prévention des séismes reste difficile à établir, il est pour autant possible de réduire le risque par des actions de prévention : informations, réduction de la vulnérabilité du bâti, aménagement du territoire et préparation à la gestion de crise.

A Zonza Santa Lucia, le risque est très faible, les exigences en matière de construction parasismique sont généralement moins strictes. Les obligations d'aménagement parasismique sont très limitées et concernent principalement des bâtiments spécifiques à risque, et non les constructions ordinaires. Cependant il y a quelques points à considérer :

- les installations classées pour la **protection de l'environnement** ou les bâtiments sensibles comme les **barrages, centrales nucléaires** devront appliquer certaines règles parasismiques...
- Si la construction entre dans la catégorie **bâtiment sensible** (les hôpitaux et autres bâtiments stratégiques), des normes pourraient être appliquées selon les directives spécifiques.



COMMENT RÉAGIR ?

AVANT

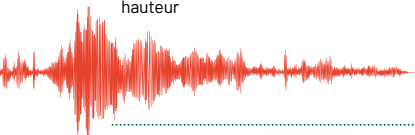
- Repérer les points de coupures (gaz, eau et électricité)
- Fixer les appareils et meubles lourds
- Ne pas placer d'objets lourds en hauteur

PENDANT

- Se mettre à l'abri près d'une structure solide ou sous un meuble solide
- S'éloigner des fenêtres
- S'éloigner des fils électriques et de toutes structures pouvant s'effondrer
- Protéger sa tête avec ses bras
- Ne pas allumer de flammes

APRÈS

- Se méfier des répliques
- Sortir avec précaution du bâtiment
- Vérifier l'eau, l'électricité et le gaz : en cas de fuite de gaz, ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités
- Si l'on est bloqué sous les décombres, signaler sa présence en frappant sur un objet
- Ne pas allumer de flammes
- Ne pas emprunter les ascenseurs



S'ÉLOIGNER DES ZONES DE DANGERS ET DES FAÇADES



S'ABRITER SOUS UN MEUBLE SOLIDE SI VOUS ÊTES À L'INTÉRIEUR



LAISSER LES ENFANTS À L'ÉCOLE



NE PAS S'APPROCHER DES LIGNES ÉLECTRIQUES À TERRE, DES ARBRES OU DES PYLONES

En bref



RISQUE RADON

Gaz radioactif incolore et inodore, le radon provient de la chaîne de désintégration de l'uranium d'une part, et de celle du thorium d'autre part, deux éléments **naturellement présents dans les roches du sol**.

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau. Le risque pour la santé résulte toutefois pour l'essentiel de sa présence dans l'air. La concentration en radon dans l'air est variable d'un lieu à l'autre. Elle se mesure en Bq/m³ (becquerel par mètre cube).

Quelle est la concentration en radon de mon logement ?

1. Où se trouve le radon ?
Michel Durand s'inquiète car il a entendu parler du radon et de son rôle dans l'apparition de cancers du poumons. Il cherche si sa maison est remplie de gaz radioactifs.

2. Comment dépister le radon ?
Michel Durand pour les diagnostics dans les pièces ne doit pas le faire de temps à l'autre. Il faut être précis, mesurer de temps en temps un laboratoire agréé. Choisir pour cela, il a une adresse. La concentration moyenne chez le dépense 200 Bq/m³. Il continue à venir plus souvent son logement.

3. D'où vient ce gaz ?
Afin de mesurer la présence d'un radon, il faut un détecteur qui est précis et autonome. Michel Durand peut se procurer un détecteur électronique radon - permettant des mesures en temps réel - sur un site de construction en ligne pour 200 € environ. Comme le problème persiste, il peut solliciter le même appareil pour mesurer la source de pollution. Le radon vient de la terre.

4. Que faire pour réduire la concentration en radon ?
Michel Durand est un bricoleur. Il effectue à plusieurs reprises : faire une ventilation mécanique, boucher des fissures entre le bâtiment et le sous-sol, colmater les passages de conduites entre la terre et le sous-sol, etc. Les radons ne passent pas plus de quelques semaines d'usage.

À SAVOIR
300 Bq/m³
C'est le seuil que l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser et le seuil de référence à respecter. La Commission européenne recommande aux États membres de se référer à la norme EN 15926-1 (2011) (Norme européenne de 2011) (Norme européenne de 2011).

LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire définit un zonage de risque sur le territoire national basé sur 3 catégories. La commune de Zonza Santa Lucia est classée en **catégorie 3** (haut potentiel radon) car elle présente des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées élevées.

LE RADON DANS LES HABITATIONS

La concentration de radon dans une habitation fluctue selon 2 paramètres :

- La teneur du radon dans le sol.
- Les caractéristiques du bâtiment tels que : la présence ou non d'un vide sanitaire ou d'un sous-sol, la fissuration de la surface en contact avec le sol, le système de ventilation et les habitudes d'aération et chauffage.
- Pour ces raisons, le seul moyen de connaître la concentration en radon dans votre domicile est de réaliser une mesure, en particulier si votre habitation se trouve dans une zone à fort potentiel radon. Vous pouvez trouver cette information en téléchargeant votre rapport des risques sur www.géorisques.gouv.fr.

Les mesures sont réalisées grâce à des détecteurs que vous pouvez commander auprès d'un laboratoire accrédité (ex : ALGADE, EUROFINIS, PEARL, RADONOVA), pour un prix d'environ 20 euros (analyse incluse). Les détecteurs sont fournis avec une notice d'utilisation.

COMMENT RÉAGIR ?

EMPÊCHER L'ENTRÉE DU RADON

- S'assurer de l'étanchéité à l'air et à l'eau entre le sous-sol et les murs
- Obstruer les passages autour des gaines et au niveau des fissures du plancher et des murs
- Mettre en surpression l'espace intérieur ou en dépression le sol sous-jacent
- S'assurer que le bâtiment possède un système d'aération assurant un renouvellement de l'air suffisant
- Réaliser un diagnostic technique du bâtiment si les seuils sont supérieurs à 1 000 Bq par mètre cube
- Commander un détecteur auprès d'un laboratoire accrédité (ALGADE, EUROFINIS, PEARL, RADONOVA)

ÉVACUER LE RADON PRÉSENT

- Traiter le sous-bassement du bâtiment en le ventilant
- Faire fonctionner régulièrement le système d'aération du bâtiment
- Si possible, privilégier un système de chauffage électrique ou au gaz plutôt qu'un chauffage au bois

Retrouvez toutes les informations sur :
www.géorisques.gouv.fr

En bref



SE MUNIR D'UN
DÉTECTEUR ET RÉALISER
LES MESURES L'HIVER



S'ASSURER DE
L'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR
ET À L'EAU SOL/MUR

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



RUPTURE DE BARRAGE

Un barrage est un ouvrage établi en travers du lit d'un cours d'eau pour retenir l'eau. Le risque majeur lié à la présence d'un barrage est la rupture entraînant l'inondation rapide de la vallée en aval. À ce jour, la Corse-du-Sud compte 6 barrages, dont 2 grands barrages hydroélectriques (Tolla et Rizzanese) ainsi que 4 grands barrages utilisés à des fins d'irrigation ou d'alimentation en eau potable (Ortolo, Figari, Coti-Chiavari et **Ospedale**). **La commune de Zonza Santa Lucia peut être impactée par l'onde de rupture du barrage de l'Ospedale.**



En bref



GAGNER LES HAUTEURS



NE PAS REVENIR SUR SES PAS



S'INFORMER



COUPER LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ



LAISSER LES ENFANTS À L'ÉCOLE

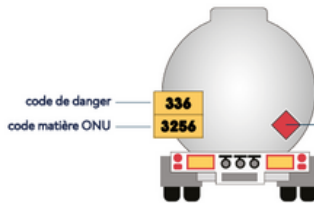


TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le territoire de la commune de Zonza Santa Lucia, comme tous les nœuds de communication et de transit, est traversé par un flux important de transport de matières dangereuses (TMD).

Il s'agit d'un flux de transit et de desserte qui s'effectue par :

- voie routière
- voie maritime



Matières explosives



Gaz comprimé



Liquides inflammables



Solides inflammables



Danger de réaction violente au contact de l'eau



Matières comburantes



Matières toxiques



Matières radioactives



Matières corrosives



Dangers divers

COMMENT RÉAGIR ?

AVANT

- Savoir identifier un convoi de marchandises dangereuses : connaître la signification des panneaux et des plaques d'affichage
- s'informer de l'existence du risque

PENDANT

- Baliser les lieux pour éviter tout suraccident
- dans le message d'alerte, préciser :
 - o le lieu exact,
 - o le moyen de transport impliqué
 - o la présence ou non de victimes
 - o la nature du sinistre
 - o les numéros présents sur la plaque signalétique orange

APRÈS

- En cas d'irritation, se rincer et se laver
- Changer de vêtements
- Aérer le local utilisé pour se confiner

En bref



RENTREZ DANS UN BÂTIMENT ET RESTEZ CONFINÉ



CALFEUTREZ LES AÉRATIONS, ARRÊTEZ CLIM ET VENTILATION



S'INFORMER



COUPER LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ



LAISSER LES ENFANTS À L'ÉCOLE



RISQUE INDUSTRIEL

La seule commune en Corse-du-Sud soumise au risque industriel est Ajaccio. Pour autant, plusieurs établissements sont susceptibles de générer de par leur activité et leur situation des risques pour la santé publique et l'environnement (stockage et transport de produits dangereux, carrières et exploitations minières, décharges et traitement des déchets, les activités agricoles intensives, ...)

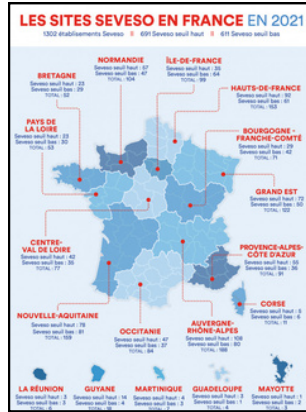
ACCIDENT INDUSTRIEL

Il peut s'agir d'une explosion, d'une fuite de liquide polluant ou d'une dispersion atmosphérique de gaz toxique.

Les secteurs les plus à risque sont :

- les industries chimiques (usines fabriquant des engrais, des produits pharmaceutiques, etc.) ;
- les industries pétrochimiques (produisant de l'essence, du gaz de pétrole liquéfié, etc.) ;
- les activités de stockage de matières dangereuses (produits combustibles, inflammables, etc.) ;
- les silos à grains (dans certaines conditions, les poussières de céréales peuvent être à l'origine d'une explosion).

Depuis 1982, pour prévenir les accidents industriels et leurs conséquences, la directive européenne « SEVESO », impose une réglementation stricte aux établissements présentant les dangers les plus graves pour la population ou l'environnement.



LES SITES SEVESO

Sont classés SEVESO les établissements qui stockent, utilisent ou produisent des substances dangereuses, toxiques ou polluantes dans des quantités supérieures à certaines limites fixées par la loi.

Il existe des sites SEVESO "seuil haut" et d'autres "seuil bas" en fonction de la quantité de produits présents dans l'installation.



DOCUMENTAIRE AFPCC SUR LES RISQUES INDUSTRIELS



RISQUE NUCLÉAIRE

Zonza Santa Lucia se situe à environ **350 km** à vol d'oiseau de la centrale nucléaire la plus proche qui est celle du Tricastin, dans la vallée du Rhône, dans le département de la Drôme. Cette distance place Zonza Santa Lucia bien **en dehors des zones de risque immédiat liées à la centrale.**

Cependant certains risques subsistent, notamment liés à la propagation de radiations et de matériaux radioactifs par l'air :

- Retombées radioactives : Propagation par le vent de particules radioactives dans l'atmosphère, dépôts radioactifs sur le sol, la végétation et les cours d'eau contaminant les ressources naturelles.
- Risques pour la santé à long terme à cause de l'exposition prolongée aux radiations.
- Peur et stress psychologique.

A une échelle plus globale, le territoire peut être impacté par toutes les centrales européennes. Il existe des plans d'urgence pour protéger la population en cas d'accident (plan de distribution de comprimés d'iode).

En bref



RENTREZ DANS UN BÂTIMENT



CALFEUTREZ LES AÉRACTIONS, ARRÊTEZ CLIM ET VENTILATION



S'INFORMER



COUPEZ LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ



LAISSEZ LES ENFANTS À L'ÉCOLE

LES RISQUES SANITAIRES

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Un épisode de pollution atmosphérique se définit par une quantité trop élevée d'un ou de plusieurs polluants dans l'air qui peut engendrer des risques pour la santé et l'environnement.

Les principaux polluants qui touchent le territoire communal sont :

- le dioxyde d'azote (NO₂), engendré majoritairement par le trafic routier, qui impacte les fonctions respiratoires à court et à long terme ;
- l'ozone (O₃), produit dans l'atmosphère par réaction entre plusieurs polluants, sous l'effet du rayonnement solaire. C'est un polluant qui voyage et qui peut traverser toute l'Europe ;
- les particules (PM₁₀), qui sont émises par le secteur résidentiel (et notamment le chauffage au bois), le transport routier, l'agriculture et les chantiers. Elles provoquent une altération de la santé respiratoire ;
- les particules fines (PM_{2.5}), principalement dues au secteur résidentiel et au transport routier, qui impactent la santé respiratoire, et à long terme, la santé cardiovasculaire, la santé neurologique (performances cognitives) et la santé périnatale.

POLLUTION MARINE

La pollution marine consiste en la présence de déchets dans les océans, ou bien résulte du rejet dans l'environnement par les activités humaines de quantités excessives de produits physiques ou chimiques.

Le dernier épisode de pollution marine à Zonza Santa Lucia, était en 2021 : un navire de transport

RISQUE D'ÉPIDÉMIE ET DE PANDÉMIE

Une **épidémie** est la propagation rapide d'une maladie infectieuse à un grand nombre de personnes, le plus souvent par contagion.

Une **pandémie** est une épidémie qui se caractérise par la diffusion rapide d'un virus et sur une zone géographique très étendue (sur plusieurs continents ou dans le monde entier). Une crise sanitaire dans un pays peut se propager rapidement sur d'autres parties du monde, du fait notamment des flux internationaux croissants de personnes et de marchandises.

Une épidémie grave peut avoir des impacts sanitaires (nombreux malades et décès) et sociétaux majeurs (désorganisation profonde du système de santé, des institutions, perturbations de l'activité économique, troubles à l'ordre public ...).

LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

En période de pic de pollution de l'air, le ministère chargé de la santé rappelle les recommandations sanitaires suivantes, notamment pour les populations vulnérables et sensibles :

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé
- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort.

En cas d'épisode de pollution (PM₁₀, NO₂, SO₂) :

- réduisez, voire reportez, les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions).

En cas d'épisode de pollution à l'O₃ :

- les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) à l'intérieur peuvent être maintenues.

Les personnes les plus sensibles, comme les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes souffrant de pathologie respiratoire, cardio-vasculaires ou cardiaques sont les plus concernées par la pollution atmosphérique.



Retrouvez toutes les informations sur :

www.qualitaircorse.org

a créé une nappe d'hydrocarbure au large de Solenzara qui a impacté notre littoral via des boulettes d'hydrocarbure.

LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Les bons gestes en cas de pollution marine :

- **Ne pas se baigner** et s'éloigner des zones littorales
- **Ne pas toucher la pollution**
- Prévenir les autorités en cas de découverte.

LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

AVANT

- **Lavez vous les mains plusieurs fois par jour** avec du savon, ou à défaut, avec une solution hydro-alcoolique
- utilisez un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher et le jeter dans une poubelle
- Couvrez-vous le nez et la bouche quand vous éternuez
- Évitez les contacts avec les personnes malades
- Faites vous vacciner

PENDANT

- **Continuez à respecter les règles d'hygiène**
- appelez votre médecin traitant ou le 15
- Réduisez vos sorties au strict minimum
- Évitez le contact avec les malades
- Portez un masque pour protéger votre entourage.

LES RISQUES SOCIÉTAUX



Le risque « sociétal » est aujourd'hui une composante à part entière des risques majeurs. Il recouvre des bouleversements particuliers dans leur ampleur ou leurs modalités : rassemblements de personnes, conséquence des attaques terroristes, impact des conflits passés (dépôt de munitions), cyber sécurité, incendies urbains, transports de personnes, etc.

MENACE TERRORISTE

Le terrorisme évolue constamment dans ses structures, objectifs, motivations, méthodes et moyens.

Le Secrétaire général des Nations unies définit le terrorisme comme « *tout acte visant à tuer ou blesser gravement des civils ou des non-combattants, et qui, en raison de sa nature ou du contexte dans lequel il est commis, a pour objectif d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à agir ou à s'abstenir d'agir* ».

À tout moment, la menace terroriste peut frapper le territoire national ou ses intérêts, prenant diverses formes telles que la **radicalisation** avec ou sans passage à l'acte, les **attaques à l'arme lourde**, les **attaques au couteau**, le **détournement d'un avion**, les **attaques à la voiture-bélier** ou les **attaques NRBCe** (nucléaire, radiologique, biologique, chimique, explosif), notamment le **bioterrorisme**.

Depuis 2015, le niveau de la menace terroriste reste particulièrement élevé en Europe. La Corse-du-Sud en 2024 a élevé au niveau le plus haut sa posture vigipirate.

Réagir en cas d'attaque

1. S'ÉCHAPPER

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez-vous voir ailleurs sur place
- Ne vous exposez pas (crouchez-vous)
- Prenez les autres personnes à l'écart
- Utilisez un itinéraire connu
- Évitez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de foule
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours

SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barricadez-vous éloigné(e) de la foule
- Mettez des protections sur épaules et coucouche les Mitrailleurs fixes
- Reste(e) très silencieux(e)
- Restez le plus silencieux(e) et discret possible

3. ALERTER

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

Où ? Cherchez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Qui ? Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attentat à l'arme blanche...)

Quoi ? Nombre d'assautants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cochardes.

Comment se comporter ?

- Respectez la loi
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs
- Évitez l'explosion (CR2)
- Protégez-vous avec un brancard de fortune (cas, vêtements autour de l'arme à feu)

FAIRE FACE ENSEMBLE

Les 3 niveaux du plan Vigipirate

VIGIPIRATE

**SECURITE RENFORCEE
RISQUE ATTENTAT**

URGENCE ATTENTAT

Retrouvez toutes les informations sur : www.gouvernement.fr/vigipirate

CYBER ATTAQUE

Une cyberattaque est une intrusion malveillante dans des systèmes informatiques. Elle peut viser divers dispositifs, tels que des ordinateurs, des serveurs (qu'ils soient connectés ou non à Internet), des équipements périphériques comme les imprimantes, ainsi que des appareils de communication tels que les téléphones mobiles, smartphones ou tablettes. Il existe quatre grandes catégories de risques cyber, aux conséquences variées, pouvant toucher aussi bien les particuliers, les administrations que les entreprises : la cybercriminalité, l'atteinte à la réputation, l'espionnage et le sabotage.

Retrouvez toutes les informations sur : www.gouvernement.fr/risques/risques-cyber

LES 10 RECOMMANDATIONS PRÉVENTIVES

- Séparer strictement les appareils professionnels et personnels
- Mettre à jour régulièrement les outils numériques
- Protéger les accès par une authentification à double facteur ou par des mots de passe complexes
- Toujours garder ses équipements sous surveillance lors de déplacements
- Protéger son espace de travail et ses données
- Prendre soin des informations personnelles en ligne et préserver son identité numérique
- Protéger sa messagerie professionnelle
- Ne pas faire confiance aux réseaux étrangers
- Faire preuve de vigilance lors des échanges téléphoniques
- Veiller à la sécurité des smartphones

En savoir +

Cette plaquette est disponible en ligne sur le site web de la commune. Le DICRIM est consultable en mairie et mairie annexe ainsi que sur la borne et sur le site web de la mairie.

Informations utiles

LES SITES UTILES

Application de télé alerte de proximité : **Info Flash** > Zonza Santa Lucia

Site de la DREAL Corse : **corse.developpement-durable.gouv.fr**

Site de la préfecture de Corse-du-Sud : **corse-du-sud.gouv.fr**

Informations météorologiques : **meteofrance.com**

Information nationale sur les crues : **vigicrues.gouv.fr**

Information sur la qualité de l'air en Corse : **qualitaircorse.org**

Information sur les routes et cols : **isula.corsica/Preparate-u-vostru-viaghju**

Portail gouvernemental des risques majeurs : **info.gouv.fr/risques**

Mieux connaître les risques près de chez moi : **georisques.gouv.fr**



LES NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU

17 POLICE OU GENDARMERIE

18 SAPEURS POMPIERS

112 NUMÉRO EUROPÉEN D'APPEL D'URGENCE

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

196 CENTRES RÉGIONAUX OPÉRATIONNELS DE SURVEILLANCE ET DE SAUVETAGE EN MER

LES CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

AVANT

PRÉVOIR LES ÉQUIPEMENTS DE 1ÈRE NÉCESSITÉ

S'INFORMER EN MAIRIE

S'ORGANISER ET ANTICIPER

PENDANT

S'INFORMER PENDANT LA CRISE
Écoutez les stations de radio France Bleu RCFM :
Bastia 98.2 - Ajaccio 102.9
Corte 98.2 - Porto-Vecchio 102.4

ÉVACUER OU SE METTRE À L'ABRI (SUIVANT LE RISQUE)

NE TÉLÉPHONER QU'EN CAS D'URGENCE

NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE

APRÈS

S'INFORMER APRÈS LA CRISE
Écoutez les stations de radio France Bleu RCFM :
Bastia 98.2 - Ajaccio 102.9
Corte 98.2 - Porto-Vecchio 102.4

APPORTER UNE PREMIÈRE AIDE AUX SINISTRÉS

ÉVALUER LES DÉGÂTS

Commune de Zonza Santa Lucia

Mairie, 145 strada d'Iddarata, 20124 ZONZA

Mairie annexe, 184 strada di Pinareddu 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

www.zonzasantalucia.corsica •     | + 33 (0) 4 95 71 40 16

Editeur : Mairie de Zonza

Directeur de la publication : Monsieur le Maire Nicolas Cucchi
Dir. adj. de la publication : Com. concertation publique & prévention Mme Lisa Bartoli

Rédaction et conception : Anne-Claire Passalboni

Photo de couverture : Philippe Massoni

LE KIT D'URGENCE

LE KIT D'URGENCE DOIT COMPRENDRE DE QUOI :

1. **s'informer**
2. **boire** et **s'alimenter**
3. se **changer**, s'habiller
4. se **laver** et se **soigner**
5. **s'identifier** et effectuer des **démarches**



PRÉVOIR :

- Une radio
- Une lampe de poche
- Des piles
- De la nourriture de secours (non-perissable : barre cereales, biscuits, fruits sec, conserves...)
- De l'eau (2 à 5 L par personnes pour 3 jours)
- Les photocopies des papiers personnels (papiers d'identité, livret de famille et contrat d'assurance)
- Une trousse médicale de premiers soins
- De l'argent liquide
- Du petit matériel de survie (couteau suisse, ouvre boîte, sifflet, bougies, allumettes) et de confinement (ruban adhésif, serpillère pour colmater les bas de portes)
- Les doubles de vos clés (logement et voiture)

CONSEILS :

Regroupez cet équipement dans un sac et placez le dans un endroit **facile d'accès**. Vérifiez régulièrement les dates de péremption. En cas d'évacuation pensez également à prendre :

1. des produits de toilette de base et du papier hygiénique & produits bébés si besoin
2. des vêtements et chaussures de rechange
3. un sac de couchage
4. les papiers d'identité
5. le téléphone portable et chargeur
6. médicaments, traitement et ordonnances en cours
7. lunettes et appareils auditifs
8. un sac en plastique pour protéger les objets de valeurs et papiers importants
9. les articles pour animaux domestiques

LE KIT D'URGENCE DOIT ÊTRE TOUJOURS PRÊT À L'EMPLOI.



S'INFORMER PENDANT LA CRISE :

Ecoutez les stations de radio France Bleu RCFM :

Bonifacio : 98.2 Figari : 103.9
Conca : 98.2 Portivechju : 105.4

En savoir +

Cette plaquette est disponible en ligne sur le site web de la commune. Le DICRIM est consultable en mairie et mairie annexe ainsi que sur la borne et sur le site web de la mairie.

Informations utiles

LES SITES UTILES

Application de télé alerte de proximité : **Info Flash** > Zonza Santa Lucia

Site de la DREAL Corse : **corse.developpement-durable.gouv.fr**

Site de la préfecture de Corse-du-Sud : **corse-du-sud.gouv.fr**

Informations météorologiques : **meteofrance.com**

Information nationale sur les crues : **vigicrues.gouv.fr**

Information sur la qualité de l'air en Corse : **qualitaircorse.org**

Information sur les routes et cols : **isula.corsica/Preparate-u-vostru-viaghju**

Portail gouvernemental des risques majeurs : **info.gouv.fr/risques**

Mieux connaître les risques près de chez moi : **georisques.gouv.fr**



LES NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU

17 POLICE OU GENDARMERIE

18 SAPEURS POMPIERS

112 NUMÉRO EUROPÉEN D'APPEL D'URGENCE

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

196 CENTRES RÉGIONAUX OPÉRATIONNELS DE SURVEILLANCE ET DE SAUVETAGE EN MER

LES CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



PRÉVOIR LES ÉQUIPEMENTS DE TÈRE NÉCESSITÉ

S'INFORMER EN MAIRIE

S'ORGANISER ET ANTICIPER



S'INFORMER PENDANT LA CRISE
Écoutez les stations de radio France Bleu RCFM :
Corteccia 102.7 Fiumi 102.8
Corteccia 102.7 Poggio 102.8
Corteccia 102.7 Poggio 102.8

ÉVACUER OU SE METTRE À L'ABRI (SUIVANT LE RISQUE)

NE TÉLÉPHONER QU'EN CAS D'URGENCE

NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE



S'INFORMER APRÈS LA CRISE
Écoutez les stations de radio France Bleu RCFM :
Corteccia 102.7 Fiumi 102.8
Corteccia 102.7 Poggio 102.8
Corteccia 102.7 Poggio 102.8

APPORTER UNE PREMIÈRE AIDE AUX SINISTRÉS

ÉVALUER LES DÉGÂTS

Commune de Zonza Santa Lucia

Mairie, 145 strada d'Iddarata, 20124 ZONZA

Mairie annexe, 184 strada di Pinareddu 20144 SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

www.zonzasantalucia.corsica    | +33 (0) 4 95 71 40 16